

De nouveaux quartiers métropolitains

En 2002, Paris engageait le grand projet de renouvellement urbain (GPRU) Paris Nord-Est aux limites de Paris, Saint-Denis, Aubervilliers et Pantin. En 2013, le territoire du projet a été élargi à l'ensemble des quartiers concernés par la mutation des grandes zones logistiques et de services le long des faisceaux ferrés. Il couvre plus de 600 hectares au nord des gares du Nord et de l'Est, répartis sur trois arrondissements (10^e, 18^e, 19^e) avec des prolongements sur le sud de Plaine Commune en Seine-Saint-Denis. Le projet Paris Nord-Est vise à créer une nouvelle centralité métropolitaine intelligente, durable et solidaire, reconnue à l'échelle internationale. Il procède par la mise en œuvre progressive d'opérations d'aménagement encadrées par un plan guide général, et doit s'achever à l'horizon 2030.

Une position centrale entre plusieurs secteurs de projets

Un quartier urbain et logistique pour le XXI^e siècle

Chapelle International (2018 → 2023)
Quartier mixte et multifonctionnel de 150 000 m²
Acteurs : Espaces Ferroviaires, LAUC, OGI, Bureau Bas Smets, Sogaris, Sogeprom et Vinci Immobilier, RIVP, Linkcity, ICF Habitat

Une interface urbaine entre anciens et nouveaux quartiers

Hébert (2019 → 2025)
Quartier mixte de 103 000 m²
3 500 emplois, 1500 nouveaux habitants
Acteurs : Espaces ferroviaires, Agence Claire Schorter, Atelier Jacqueline Osty & Associés, OGI, Elioth, BOC

Triangle Éole Évangile—Îlot Fertile (2016 → 2022)
Programme mixte sur un périmètre de 1,3ha
Acteurs : Linkcity Ile de France, TVK

Des équipements structurants autour de places du Grand Paris

Campus Condorcet (2017 →)
Programme : Campus Condorcet Paris Aubervilliers (Sciences humaines et sociales)
Acteurs : établissement public scientifique Condorcet, Ville de Paris, SNCF

Gare des Mines-Fillette (2022 →)
Programme : Salle omnisport Arena 2 accueillant les JO 2024, quartier mixte dont réhabilitation de l'existant
Acteurs : Paris & Métropole Aménagement (mandat d'étude)

Places du Grand Paris : Portes de la Chapelle, d'Aubervilliers, de la Villette
Ces projets contribueront à la transformation des portes en « places du Grand Paris » reliant Paris et les villes limitrophes de Seine-Saint-Denis

Autour du grand parc de Paris Nord-Est Paris 18^e

Les acteurs du projet

Ville de Paris Direction de l'Urbanisme

La mairie de Paris est le maître d'ouvrage du projet Paris Nord-Est. Elle est assistée d'une équipe pluridisciplinaire dirigée par Leclercq Associés, qui l'accompagne dans la consolidation du plan guide global et de ses déclinaisons par secteur. Les opérations d'aménagement sont confiées à des opérateurs publics ou privés, selon des modalités adaptées aux contextes et aux enjeux : appel à manifestation d'intérêt, lotissement, projet urbain partenarial, zone d'aménagement concertée.

Ville de Paris Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

La mairie de Paris est le maître d'ouvrage du parc, dont elle a confié la conception et la réalisation à l'Agence Laverne. Le collectif piloté par Taktuk l'assiste dans une démarche de co-construction et d'activation du site.

Paris & Métropole Aménagement

Paris & Métropole Aménagement est l'aménageur de la 1^{re} phase de la ZAC Chapelle-Charbon. Une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et collaborative sera retenue en mai 2019 pour concevoir et réaliser le projet urbain. La société publique locale Paris & Métropole Aménagement (P&Ma), aménageur de la Ville de Paris, succède à la SPLA Paris Batignolles Aménagement depuis qu'en décembre 2018, la Métropole du Grand Paris est entrée à son capital (10%) aux côtés du Département et de la Ville de Paris. P&Ma réalise actuellement cinq opérations sur le territoire parisien : Clichy-Batignolles, Saint-Vincent-de-Paul, Paul Meurice, Porte Pouchet, Chapelle Charbon. Elle est en outre titulaire d'un mandat d'études sur le secteur Gare des Mines-Fillette. Elle contribue au renouvellement des modèles et des pratiques de l'aménagement, notamment en vue de réduire l'empreinte carbone de la ville et d'accompagner l'évolution des modes de vie.

Contact

Paris & Métropole Aménagement
12 passage Susan Sontag
CS 30054 — 75 927 Paris cedex 19
www.parisnetmetropole-amenagement.fr
contact@parisnetmetropole.fr

Jean-François Danon
Directeur Général
Executive Director
jf.danon@parisnetmetropole.fr
+33 (0)1 75 77 35 17

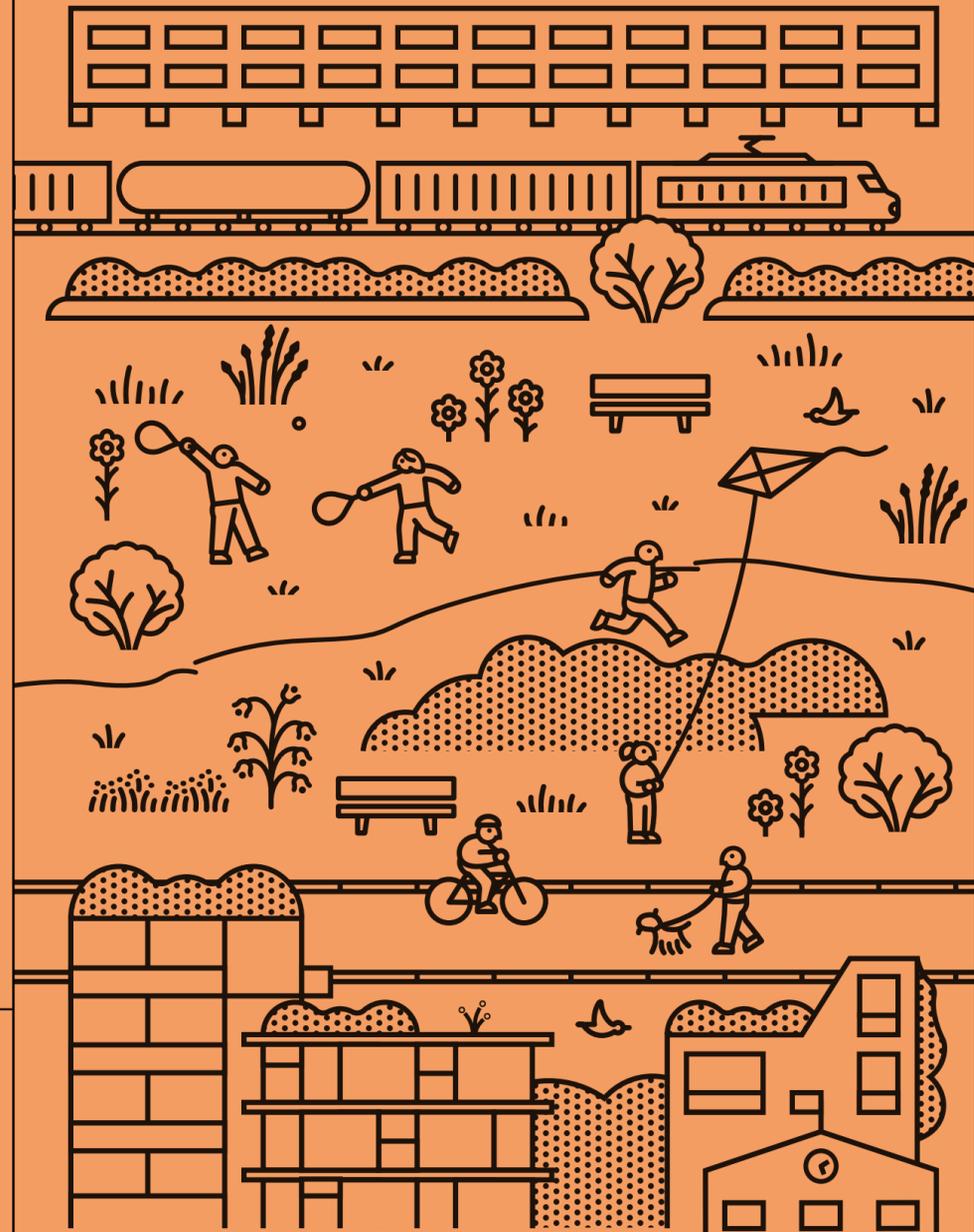
Adeline Chambe
Directrice de l'aménagement
a.chambe@parisnetmetropole.fr
+33 (0)1 75 77 35 06

Sylvie Acker
Secrétaire Générale
s.acker@parisnetmetropole.fr
+33 (0)1 75 77 35 05

Corinne Martin
Directrice de la communication
c.martin@parisnetmetropole.fr
+33 (0)1 75 77 35 02

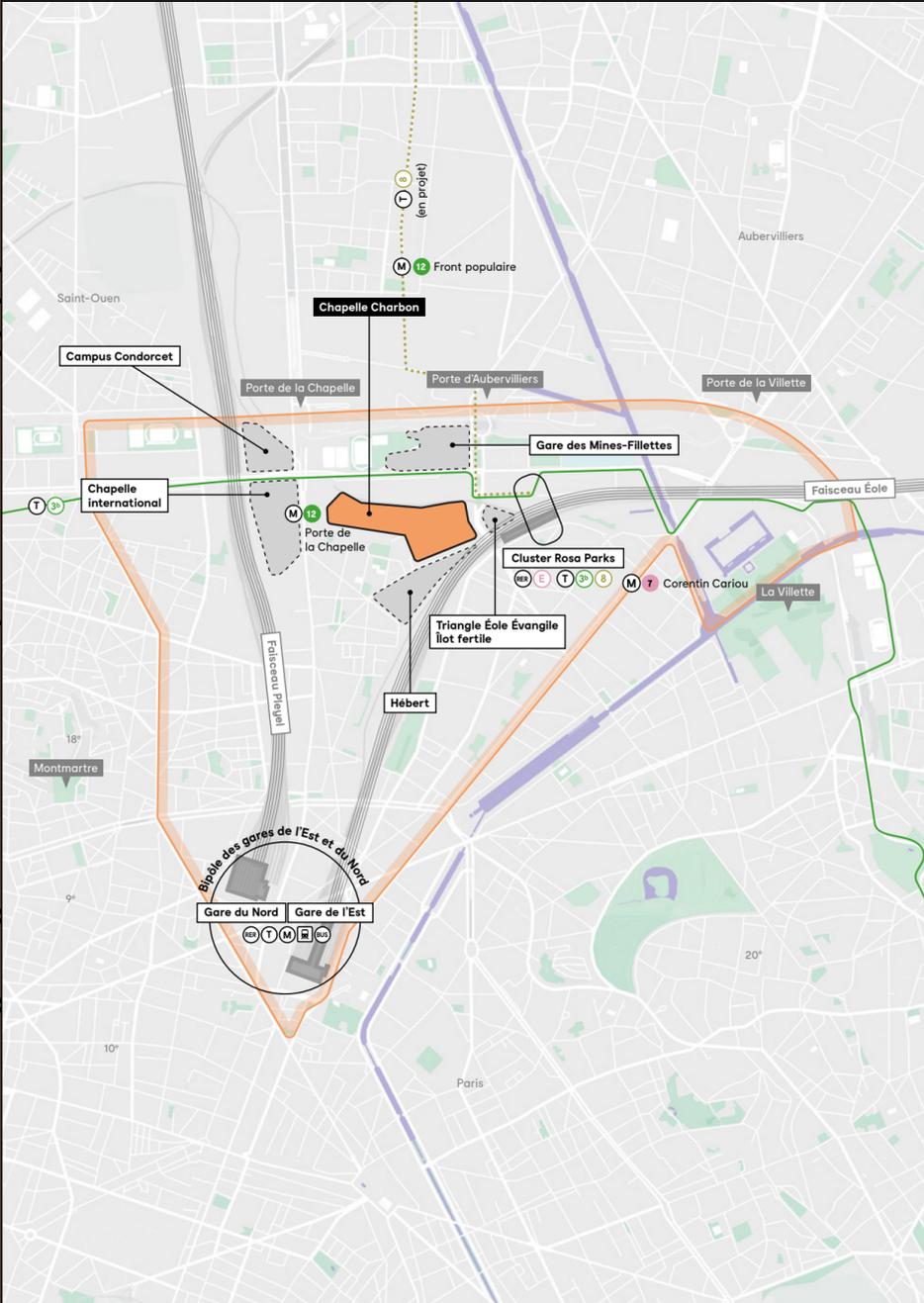
Conception éditoriale : P&Ma, direction de la communication
Rédaction : Jeanne Bazard
Conception graphique : Designers Unit

Chapelle Charbon



P&Ma | Paris & Métropole aménagement

Paris Nord-Est





© Sergio Garcia

Chapelle Charbon

Un quartier mixte de liaison

Le site Chapelle Charbon est bordé par la rue de la Chapelle et la rue de l'Évangile, au sud de l'entrepôt Ney, dans le 18^e arrondissement de Paris. D'une superficie de 11 ha, le projet se déploie sur des terrains délaissés appartenant à la SNCF et la zone d'activités CAP 18 gérée par COVIVIO.

Son aménagement prévoit la réalisation du futur grand parc public de Paris Nord-Est (6,5 ha), de logements, de bureaux, d'une école et de locaux d'activités. Il doit permettre de prolonger le quartier Évangile vers le futur parc et de connecter les projets voisins.

L'opération se déroulera par phases, selon un calendrier contraint par la construction de la liaison ferroviaire du CDG Express qui traverse le site en souterrain (livraison 2024) et par la libération de la zone d'activité CAP 18.

Une première ZAC a été créée, pour la réalisation d'une partie du parc (4,5 ha), la création de logements, d'une école et la réalisation d'espaces publics dont une passerelle de liaison modes doux avec le boulevard Ney. Dans un deuxième temps, le réaménagement du secteur de CAP 18 permettra l'extension du parc jusqu'à la rue d'Aubervilliers, ainsi que la construction de logements, de bureaux et de locaux d'activités dans la continuité du pôle Rosa Parks.

Le quartier bénéficiera d'une bonne desserte grâce à la proximité de plusieurs lignes de transports en commun : métro ligne 12, tramway T3b, RER E et T8 (en projet).

Autour du grand parc de Paris Nord-Est

La composition urbaine de la ZAC 1^{re} Phase, définie par le plan guide de Paris Nord-Est, crée un grand parc inscrit dans la trame verte et bleue développée entre le canal de Saint-Denis, la forêt linéaire et la ceinture verte.

Conçu par l'agence Thierry Laverne, ce parc sobre, résilient et favorable à la biodiversité est accessible par des entrées multiples. Ses formes souples modèlent un paysage à la fois naturel et cultivé, où s'insèrent de nombreux espaces d'activités sportives ou récréatives pour tous les publics.

Sur la frange sud du parc, le long d'une voie de liaison, les lots de logements s'adossent aux pignons des bâtiments de l'ancienne ZAC Évangile, dont les voies actuellement en impasse seront prolongées vers le nouveau quartier et le parc. Une école de 12 classes se développera à l'articulation entre le parc et le nouveau quartier.

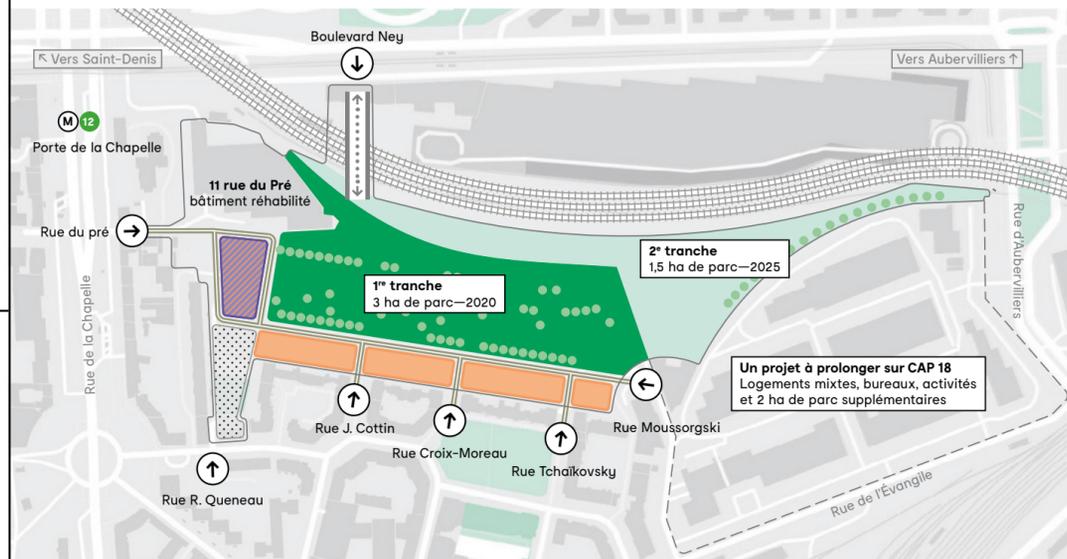
Consultation d'opérateurs immobiliers en 2020

La consultation à lancer en 2020 intégrera les exigences de Paris & Métropole Aménagement en matière d'environnement et d'innovation quant aux « modes d'habiter ». Les programmes seront situés face à un parc en grande partie réalisé lors de la commercialisation.



© Agence Laverne

La carte du projet



- Création de 45 000 m² de parc public en 2 phases
- Création de voiries et réseaux
- Création d'un groupe scolaire de 12 classes
- 28 200 m² de logements mixtes
- Création de liaisons :
 - Passerelle modes doux
 - Réaménagement du square Raymond Queneau
- Accès possibles



© Pierre-Yves Brunaud



© Pierre-Yves Brunaud

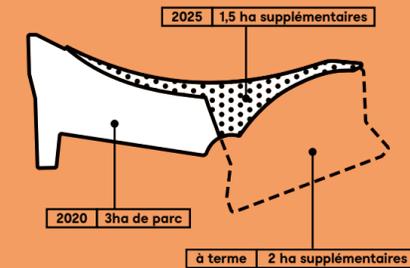
Calendrier

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
●							
●							
		●					
		●					
			●				
							●

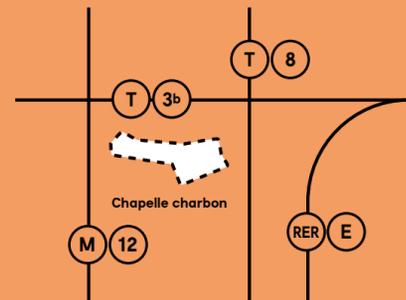
● Création de la ZAC
 ● Travaux de libération et de confortation du site
 ● Avril : Lancement des travaux du parc
 ● Mai : Choix du maître d'œuvre urbain, paysager et collaboratif
 ● Livraison d'une première tranche du parc (3 ha)
 ● Consultation des opérateurs immobiliers
 ● Fin des aménagements et livraison des programmes immobiliers

Les caractéristiques du projet

Un parc public aménagé par étapes



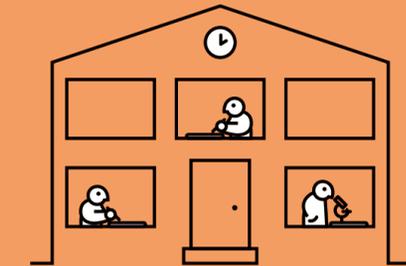
Un site à proximité des réseaux de transport



Environ 1 000 nouveaux habitants en 2025
Construction de 500 logements en phase 1



Un nouvel équipement de proximité dans le quartier
Un groupe scolaire de 12 classes



Programme – ZAC 1^{re} phase

Nota : la seconde phase de l'opération étendra le parc à 6,5 ha et pourra permettre la réalisation supplémentaire d'environ 100 000 m² SDP de logements, bureaux et activités.

